

PARU en Mars 2019

COLLECTION GUIDE PRATIQUE

L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

26 fiches pour promouvoir la qualité et la bientraitance



LES ÉDITIONS
SOCRATES
Éthique comme compétence

26 fiches pratiques pour promouvoir la qualité et la bientraitance dans l'accompagnement à domicile

Les Éditions SOCRATES vous présentent la 1ère édition du guide des bonnes pratiques de l'accompagnement à domicile, destiné à tous les intervenants auprès des personnes âgées ou en situation de handicap accompagnées à leur domicile.

- Une fiche pratique par activité clé de l'accompagnement, soit **26 fiches** organisées en 4 chapitres :
 - L'aide à la vie quotidienne
 - L'aide à la personne
 - La prévention des risques professionnels
 - La qualité de l'accompagnement à domicile
- Pour chaque fiche, une structure identique comprenant les rubriques suivantes :
 - Présentation de l'activité : Définition, Objectifs, Supports & outils
 - Bonnes pratiques : À faire, À ne pas faire et Les règles d'or
 - Mises en situations : Comment réagir si...?
 - Pour aller plus loin : Éclairages juridiques, Guides - recommandations et outils
- Un quizz pour tester vos connaissances.

EXEMPLE DE FICHE

FICHE n° 01

LE LEVER, LE COUCHER, LES DÉPLACEMENTS



Chapitre 1. L'aide à la vie quotidienne GUIDE PRATIQUE DE L'AIDE À DOMICILE 21

À FAIRE

Il faut distinguer 3 cas de figure pour les déplacements, en fonction du niveau d'autonomie du bénéficiaire :

- **Bénéficiaires autonomes** : ils se déplacent seuls et debout. L'aide est principalement une aide psychologique (encouragement, stimulation).
- **Bénéficiaires «verticalisables», dits valides** : ils sont debout, mais aidés. La démarche demande donc une communication appropriée (encourager verbalement et expliquer ce que l'on fait).
- **Bénéficiaires «dépendants physiquement»** : ils ne sont pas ou plus capables de porter leur propre poids. L'intervenant assure les manutentions selon des techniques précises (notamment les «portés», les «glissés» à mains ou avec des draps).

POUR L'AIDE AU LEVER

- Expliquer ce qui va être réalisé et, s'il y a lieu, la manipulation à laquelle il va procéder.
- Assoir le bénéficiaire au bord du lit en le sécurisant.
- Eloigner tout objet limitant les déplacements et pouvant provoquer une chute (tapis, fils électriques...)
- Prendre le temps de réaliser chaque geste sereinement.
- Vérifier que les chaussures du bénéficiaire lui permettent de se déplacer en toute sécurité.

POUR L'AIDE AU COUCHER

- S'assurer que les besoins d'hygiène sont satisfaits et que la protection est propre.
- Rassurer le bénéficiaire si besoin, notamment en lui rappelant les possibilités qu'il a de prévenir quelqu'un en cas de difficulté nocturne.
- Mettre à portée de main du bénéficiaire tout objet utile pendant la nuit (téléalarme, téléphone, verre d'eau, support d'aide au déplacement).
- Éteindre les lumières et fermer soigneusement portes et fenêtres avant de partir.

RÈGLES DE BASE POUR TOUTE MANUTENTION

- Respecter les consignes proposées dans les fiches 15 et 19.
- Utiliser une aide technique pour les bénéficiaires qui ne peuvent être glissés ou demander de l'aide à des collègues.
- Protéger son dos.
- Assurer de bonnes saisies.
- Travailler avec les jambes, plier les genoux.
- Respecter les placements qui évitent les torsions.

À NE PAS FAIRE

- × Faire un geste que le bénéficiaire pourrait faire lui-même, pour gagner du temps.
- × Réaliser seul le transfert d'une personne lourde qui ne peut être glissée.
- × Réaliser le transfert si l'on n'est pas formé à cette technique.

21

01 LE LEVER, LE COUCHER, LES DÉPLACEMENTS

DÉFINITION

L'une des premières souffrances liées à la dépendance réside dans la difficulté à se mouvoir par soi-même.

Pour les bénéficiaires dont la capacité de se lever ou de se coucher se trouve limitée, en raison de l'âge, du handicap ou de la maladie, l'accompagnement consistera à les aider à se déplacer.

Le lever et le coucher permettent au bénéficiaire de passer de l'intimité de la chambre la nuit, au jour et aux activités pratiques, intérieures ou extérieures, et inversement.

L'aide aux transferts consiste, du point de vue pratique, à accompagner le bénéficiaire dans ses déplacements, aussi bien à l'intérieur de son domicile qu'à l'extérieur. Il s'agit tout simplement d'aider le bénéficiaire à aller d'un point A à un point B, en fonction de ses besoins ou de ses souhaits.

L'aide aux transferts est une composante délicate de l'accompagnement. Elle présente en effet des risques, aussi bien pour le bénéficiaire (risques de chutes, notamment) que pour l'aide à domicile (risques physiques liés à d'éventuelles mauvaises postures).

OBJECTIFS

- Préserver l'autonomie du bénéficiaire et la possibilité qu'il reste à son domicile.
- Maintenir la possibilité de participer à un certain nombre d'activités.
- Préparer le bénéficiaire pour le lever et le coucher : le moment du coucher peut être un moment angoissant pour certains bénéficiaires.
- Créer les conditions favorables pour que le bénéficiaire passe une nuit la plus calme et sereine possible.
- Aider à l'aménagement de l'espace de vie du bénéficiaire pour son confort et sa sécurité.

SUPPORTS & OUTILS

- Matériel d'aide aux transferts et aux déplacements : drap de transfert / glissement, lit médicalisé, fauteuil ou siège coquille, lève-personne, verticalisateur, déambulateur, disque de transfert pivotant, potence...
- Fiche n°15 - Les chutes
- Fiche n°19 - Les risques physiques

22

01 LE LEVER, LE COUCHER, LES DÉPLACEMENTS

COMMENT RÉAGIR SI ?

Le bénéficiaire est angoissé à l'idée du coucher.

- 1 Tenir compte de ses habitudes et rituels au moment du coucher (lumière, musique, TV...).
- 2 Fermer soigneusement la porte d'entrée et les ouvertures du domicile en lui faisant savoir.
- 3 Si cela ne suffit pas, proposer une garde de nuit.

Le bénéficiaire refuse l'aide au lever.

- 1 Rassurer le bénéficiaire en lui expliquant que cette aide vise à préserver sa sécurité.
- 2 L'informer de la nécessité de l'aide technique pour assurer une prestation à domicile.
- 3 Chercher à identifier la cause du refus.
- 4 Chercher des sources de motivation.

Le bénéficiaire refuse de se lever.

- 1 Essayer de comprendre pourquoi (fatigue, douleur, etc).
- 2 Trouver des sources de motivation.
- 3 Réfléchir en équipe pour trouver une solution commune et durable.
- 4 Respecter ses choix et proposer le lever un peu plus tard.

RÈGLES D'OR

1. Faire preuve de douceur, de calme et de prévenance.
2. Être vigilant au risque de chute.
3. Encourager le bénéficiaire, lui faire des remarques positives et le rassurer sur la qualité de ses efforts et ses progrès éventuels.
4. Agir de façon à ce que le bénéficiaire se sente en sécurité et ait le sentiment que la situation est maîtrisée.

24

LES 26 FICHES

L'aide à la vie quotidienne

1. Le lever, le coucher et les déplacements
2. L'habillage
3. Les courses domestiques
4. La préparation et la prise des repas
5. L'entretien des pièces de vie
6. L'entretien du linge
7. La promenade
8. La gestion administrative

L'aide à la personne

9. La toilette
10. L'incontinence
11. La prise médicamenteuse
12. La nutrition et l'hydratation
13. Les escarres
14. La douleur
15. Les chutes
16. La fin de vie

La prévention des risques professionnels

17. Les risques routiers
18. Le risque infectieux
19. Les risques physiques
20. Les risques chimiques
21. Les risques psychosociaux

La qualité de l'accompagnement à domicile

22. Le projet d'aide individualisé
23. Le cahier de liaison
24. La communication avec les bénéficiaires
25. La bientraitance et les règles professionnelles
26. La charte des relations entre professionnels

LES ÉDITIONS
SOCRATES
L'éthique comme compétence

L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE
26 fiches pour promouvoir la qualité
et la bientraitance

Date de parution	Fin Mars 2019
Editeur	Les Editions SOCRATES
Format	15cm x 21cm
Nombre de pages	211
Prix unitaire	24,00€ TTC

LES ÉDITIONS
SOCRATES
L'éthique comme compétence

L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE
26 fiches pour promouvoir la qualité et la bientraitance

En cas de besoin, l'intervenant peut-il changer une ampoule défectueuse ?
Faut-il accepter les choix des vêtements du bénéficiaire, s'ils paraissent «farfelus» ?
L'intervenant a-t-il le droit de payer les courses avec un chèque pré-rempli avec le montant exact des courses et la signature du bénéficiaire ?
Pour le classement des papiers administratifs, faut-il mettre en place un classement standard plutôt que de suivre les habitudes du bénéficiaire ?

Voici des exemples de questions concrètes, parmi beaucoup d'autres, auquel ce guide cherche à répondre.

Il s'agit en effet d'un guide pratique. Il a été conçu avec des professionnels de l'accompagnement à domicile et pour l'ensemble des professionnels de ce secteur. Son objectif est à la fois de favoriser le bien-être au travail de ces derniers et l'amélioration de la qualité de l'accompagnement des personnes à domicile. Nous souhaitons également qu'il puisse contribuer à une meilleure reconnaissance de ce métier si essentiel à notre qualité de vie.

24,00 € TTC

Avec le soutien de

www.socratesonline.com

M'ISBN : 978-2-9565753-0-6

Renseignements ou commande :

tél. 04.50.10.47.63

editions@socratesonline.com